

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE PLOUMILLIAU**

SEANCE DU 8 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 8 juillet, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de PLOUMILLIAU, s'est réuni à dix-sept heures trente sous la Présidence de Yann KERGOAT, Maire de PLOUMILLIAU, Président de la Caisse des écoles.

Nombre de membres : 10 Présents : 7 Votants : 7 Procurations : 2

Etaient présents : Yann KERGOAT, Sylvie TURPIN, OLLIVIER Céline, Carole DUBUIS, Michel NEUDER, Lydiane CUZIAT, Karine LE CALVEZ arrivée à 17h45 au point n°2 (budget primitif)

Absents excusés : Maryannick TERRY, Olivier SAMSON, Laurent LE QUELLEC, Karine LE CALVEZ absente au point n°1 (élection des représentants des parents d'élèves), Jean-Pierre DORKEL le percepteur

OBJET : Tarifs du restaurant scolaire

Sylvie TURPIN présente à l'Assemblée la proposition de tarifs pour le service du restaurant scolaire. Elle propose une augmentation de 2 % des tarifs comme suit :

Familles imposables		Familles non imposables	
	Euros		Euros
1 ^{er} enfant	2.96	1 ^{er} enfant	2.31
2 ^{ème} enfant	2.33	2 ^{ème} enfant	1.88
3 ^{ème} enfant	1.89	3 ^{ème} enfant	1.33
4 ^{ème} enfant	1.34	4 ^{ème} enfant	0.96

Le tarif extérieur est augmenté de 10 % soit :

- Tarif extérieur : **5.25 euros**
- Tarif enfants allergiques : 75% du tarif habituel

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles, à l'unanimité,

- **ADOpte** les tarifs susmentionnés à compter du 1 septembre 2020.

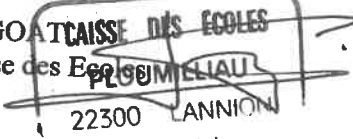
Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Yann KERGOAT
Président de la Caisse des Ecoles

CAISSE DES ECOLES
PLOUMILLIAU
 22300 LANNION

Délibération rendue exécutoire après affichage en Mairie et transmission en Préfecture le : 10/07/2020

Yann KERGOAT
Président de la Caisse des Ecoles

CAISSE DES ECOLES
PLOUMILLIAU
 22300 LANNION